MODULE 2_Croissance et développement du XIXème siècle à nos jours

2.1. La croissance économique

2.2. Les transformations des structures économiques, sociales et démographiques depuis le XIXème siècle.

2.2. 1. Les transformations des structures économiques et financières (= chapitre 1)

2.2.2. Mobilité sociale et transformations des structures sociales (= chapitre 2)

2.2.3 Transformations démographiques et évolution des modes de vie (= chapitre 3)

CHAPITRE 3

TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTIONS DES MODES DE VIE

INTRODUCTION

Depuis les révolutions politiques et industrielle du XIXème siècle, les populations ont connu des bouleversements sans précédent. La population mondiale a été multipliée par 7 et la production par 35. L'évolution démographique des sociétés est marquée par la transition démographique, débutée en Europe occidentale et répandue à l'échelle mondiale. Toutes les sociétés connaissent le passage d'un régime traditionnel (très forte natalité et très forte mortalité) à un régime moderne (faible natalité et très faible mortalité) mais à des époques et des rythmes très différentes, expliquant des situations démographiques très contrastées aujourd'hui dans le monde. La démographie, en tant que science autonome, est apparue au XIXème siècle, permet aux dirigeants politiques et aux économistes de percevoir la population sous l'angle de la main d'œuvre, actuelle et à venir. Mais pour les démographes et les sociologues, la collecte quantitative de données ouvre la voie à de très nombreuses analyses.

Les modes de vie ont également été profondément bouleversés. De sociétés agraires et rurales, la majorité des sociétés sont devenues urbanisées, industrialisées puis tertiarisées. Les conditions matérielles de l'existence, l'organisation des sociétés ou encore les normes sociales ont évolué depuis 1800 comme jamais elles ne l'avaient pu auparavant. Les nouveaux comportements et les nouvelles valeurs ont entraîné un bouleversement des hiérarchies sociales (voir le chapitre 2) et on remis en cause les instances de socialisation traditionnelles, notamment l'Eglise et l'école. Outre les hiérarchies, les mutations ont bouleversé le rapport traditionnel entre les groupes sociaux et entre les individus eux-mêmes (jeunes/âgés ; homme-femme ; enfant-aînés etc.) permettant l'affirmation de nouvelles identités.

I/ LES TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES

A/ Quels sont les principaux outils de la démographie ?

1/ La démographie est une science des mouvements longs et il faut avoir en tête quelques données de base

a/ Des données fondamentales avant toute étude démographique

● La démographie est née au XIXème siècle comme discipline à part entière. **Elle étudie les comportements des populations sur les temps longs**. La démographie se décompose en deux temps : **la collecte de données quantitatives** en utilisation de nombreux outils puis **l'analyse de ces données** en recherchant les déterminants des phénomènes observés (santé, éducation, ruptures historiques, culture, économie etc.). **Les évolutions scientifiques et médicales** retiennent particulièrement l'attention des démographes dans la recherche des déterminants en raison des nouvelles possibilités qu'elles offrent aux êtres humains.

● **Les grandes tendances démographiques mondiales selon les projections de l'ONU en 2019** (World Population Prospects. The 2019 Revision) : dans un peu plus d'une décennie, la planète comptera probablement environ 8,5 milliards d'habitants, et près de 10 milliards d'ici 2050, contre 7,7 milliards aujourd'hui. **Un petit nombre de pays seront à l'origine de la majeure partie de cette augmentation**. Alors que certains pays continuent de croître rapidement, d'autres voient leur population décliner. Dans le même temps, **la population mondiale vieillit**, l'espérance de vie mondiale continuant à augmenter et la fécondité à baisser.

● Sept résultats importants ressortent des projections onusiennes :

1. La population mondiale continue d'augmenter, mais les taux de croissance varient considérablement d'une région à l'autre. La population de l'Afrique subsaharienne devrait doubler d'ici 2050 alors que celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord n'augmenter que de 2%.

2. Neuf pays représentent plus de la moitié de la croissance démographique projetée d'ici 2050. Les plus fortes augmentations de population entre 2019 et 2050 auront lieu dans les pays suivants : Inde, Nigéria, Pakistan, Congo (RDC), Éthiopie, Tanzanie, Indonésie, Égypte, États-Unis (par ordre décroissant d'augmentation attendue). L'Inde devrait dépasser la Chine en tant que pays le plus peuplé du monde aux alentours de 2027.

3. Les femmes ont moins d'enfants dans l'ensemble, mais les taux de fécondité restent élevés dans certaines parties du monde. Aujourd'hui, près de la moitié de la population mondiale vit dans un pays ou une région où la fécondité est inférieure à 2,1 enfants par femme. En 2019, la fécondité reste en moyenne supérieure à ce niveau en Afrique subsaharienne (4,6 enfants), en Océanie à l'exclusion de l'Australie / Nouvelle-Zélande (3,4), en Afrique du Nord et en Asie occidentale (2,9) et en Asie centrale et méridionale (2,4). Le taux de fécondité mondial, qui est passé de 3,2 enfants par femme en 1990 à 2,5 en 2019, devrait encore reculer à 2,2 en 2050.

4. Les personnes vivent plus longtemps, mais celles des pays les plus pauvres vivent encore sept ans de moins que la moyenne mondiale. L'espérance de vie à la naissance mondiale, qui est passée de 64,2 ans en 1990 à 72,6 ans en 2019, devrait encore augmenter pour s'établir à 77,1 ans en 2050. Des progrès considérables ont été accomplis dans la réduction des écarts entre pays même s'ils en subsistent d'importants. En 2019, l'espérance de vie à la naissance dans les pays les moins avancés accuse un retard de 7,4 ans par rapport à la moyenne mondiale.

5. La population mondiale vieillit, les personnes de plus de 65 ans constituant le groupe d'âge dont la croissance est la plus rapide. D'ici 2050, une personne sur six dans le monde aura plus de 65 ans (16%), contre une sur 11 en 2019 (9%). D'ici 2050, une personne sur quatre vivant en Europe et en Amérique du Nord pourrait avoir 65 ans ou plus. En 2018, pour la première fois de l'histoire, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient plus nombreuses que les enfants de moins de cinq ans. Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus devrait tripler, passant de 143 millions en 2019 à 426 millions en 2050.

6. Un nombre croissant de pays connaissent une réduction de la taille de leur population. Depuis 2010, 27 pays ou régions ont vu leur population diminuer de 1% ou plus. Cela est dû à la faiblesse de la fécondité et, parfois, à la forte émigration. Entre 2019 et 2050, la population devrait diminuer d'au moins 1% dans 55 pays ou régions, dont 26 pourraient connaître une réduction d'au moins 10%. En Chine, par exemple, la population devrait diminuer de 31 millions, soit plus de 2%, entre 2019 et 2050.

7. La migration est devenue une composante majeure de l'évolution de la population dans certains pays. Entre 2010 et 2020, l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale, ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande auront un solde migratoire positif, tandis que dans d'autres régions il sera négatif. Certains des mouvements migratoires les plus importants sont liés à une demande de main d'oeuvre (migrations originaires du Bangladesh, Népal et Philippines) ou par la violence et les conflits armés (Syrie, Venezuela et Myanmar).

b/ Quelques lois ou régularités démographiques à avoir en tête avant de débuter toute étude démographique

. La « règle des 70 » : elle permet de déterminer la durée nécessaire à un doublement des effectifs. En somme, il faut 70 ans pour qu'un effectif double avec un taux de croissance annuel de 1% (donc 35 ans pour un taux de 2%, etc.)

. **Entre la conception et la naissance, il faut 9 mois**. Donc, quand une population connaît un choc (une guerre notamment), les répercussions sur la natalité sont décalées. Ainsi, en France, la baisse de la natalité à l'occasion de la Première Guerre Mondiale (août 1914) n'est perceptible qu'à partir d'avril-mai 1915.

. La longévité maximale d'un être humain est de 120 ans.

. **Une femme est statistiquement féconde entre 15 et 49 ans**.

. **Il naît plus de garçons que de filles** (on parle de « lois biologiques », cad des régularités observées mondialement) : 105 garçons nés pour 100 filles. **Mais cette surnatalité masculine s'accompagne d'une surmortalité masculine également, à tout âge**, expliquant pourquoi les femmes demeurent plus nombreuses à l'âge avancé de la vie : la fréquence des morts-nés est supérieure chez les garçons ; la surmortalité à tout âge ensuite s'explique par la surreprésentation des hommes dans les métiers dangereux, des comportements risqués plus élevés chez les hommes (alcool, tabac, sports dangereux, accidents routiers), expliquant notamment la surmortalité des hommes entre 15 et 25 ans. Les femmes ont creusé l'écart d'avec les hommes en ayant bénéficié des progrès de la médecine, en particulier de la gynécologie et de l'obstétrique, faisant reculer considérablement les risques de mortalité liés à la maternité. Les démographes (et les sociologues) ont cependant du mal à expliquer pourquoi l'écart continue à se creuser entre hommes et femmes alors que les hommes dans les PDEM ont un comportement moins à risque que par le passé, à l'inverse des femmes dont les risques vécus augmentent. En France, l'espérance de vie est de 85,6 ans pour les femmes contre 79,7 ans pour les hommes en 2020).

. Les populations sont soumises à une équation fondamentale :

$$P1 = P0 + (N-D) + (I-E)$$

Avec
P1 = Population au 1er janvier de l'année
P0= population au 1er janvier de l'année précédente
N-D = solde naturel car N = nombre de naissances et D = nombre de décès
I-E = solde migratoire avec I = nombre d'immigrés et E = nombre d'émigrés

2/ Les principaux critères et indicateurs démographiques : comment connaître et étudier les populations ?
a/ Quels sont les principaux indicateurs démographiques ? Quelle est leur utilité ?

L'ensemble de ces indicateurs permettent d'anticiper les évolutions démographiques compte tenu des expériences du passé. Pour les économistes et les hommes politiques, **la démographie aide considérablement à cerner avant tout l'offre de main d'œuvre**. Pour les sociologues, les indicateurs sont les bases à des études plus larges.

Taux de natalité	Nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants sur une année.
Taux de mortalité	Nombre de décès pour 1 000 habitants sur une année.
Taux de mortalité infantile	Nombre de décès d'enfants de moins d'un an durant une année civile rapporté au nombre de naissances vivantes de la même année civile.
Taux d'accroissement naturel	Différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.
Solde naturel	Différence entre le nombre de décès et le nombre de naissances pour une période donnée (généralement un an).
Solde migratoire	Différence entre le nombre d'émigrés et le nombre d'immigrés.
Espérance de vie à la naissance	Durée moyenne de vie à la naissance pour une génération d'individus soumis à leur naissance aux conditions de mortalité d'une année ou d'une époque donnée, décrites par la table de mortalité.
Fécondité	Propension à procréer.
Taux de fécondité (descendance finale)	Rapport du nombre d'enfants mis au monde par une génération de femmes aux femmes de cette génération. Ce taux n'est donc connu que lorsque cette génération est âgée de 50 ans.
Taux de fécondité (indicateur conjoncturel)	Moyenne arithmétique de 35 taux de fécondité par âge (de 15 à 49 ans) pour une année donnée. C'est l'indicateur généralement retenu pour mesurer la fécondité.
Seuil de remplacement des générations	Indicateur conjoncturel de fécondité permettant le remplacement à l'identique des générations.

● **Le taux de natalité, mortalité et de mortalité infantile et l'espérance de vie à la naissance** sont des indicateurs qui renseignent d'emblée sur la qualité des infrastructures sanitaires, médicales ainsi que le niveau de sécurité d'un pays, soit son niveau de développement. Ces taux révèlent aussi le rapport que les agents entretiennent à leur santé et à la médecine (moyens structurels, financiers et culturels d'accès aux soins et comportements vis-à-vis des pratiques à risques). C'est surtout le cas pour les taux de mortalité infantile.

● **Le solde migratoire est un indicateur statistique dont l'interprétation suscite de nombreux débats**. Le nombre d'émigrés et d'immigrés retenus pour le calcul du solde migratoire se heurte très souvent à la méconnaissance des définitions des termes reprise par le discours politique à des fins partisanes.
- Les approches en termes de **flux** parlent d'émigrants et d'immigrants ; les approches en termes de **stocks** parlent des immigrés et des émigrés. Selon l'INED, **un immigrant = étranger qui pour la première fois reçoit un titre de séjour d'une durée égale ou supérieure à un an**. La mesure du flux migratoire exclut donc les séjours de courte durée. Si on raisonne en termes de stocks, **deux critères sont utilisés pour définir un immigré : la nationalité et le lieu de naissance**. **Sont donc considérés comme immigrés, tous les individus qui résident sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité, qui sont nés à l'étranger avec une nationalité étrangère**. Les individus nés à l'étranger avec la nationalité française ne

sont donc pas comptés parmi les immigrés. En 2008, en France, la population résidente comptait 3 603 000 étrangers et 5 237 000 immigrés.
Rq : Au niveau de la population mondiale, les immigrés représentent 3,1% de l'effectif total en 2010 contre 2,9% en 1990 et 2,3% en 1965.
- La mesure des flux migratoires reste difficile. En France, 2 sources statistiques principales :
  - **Les statistiques élaborées par le ministère de l'Intérieur, l'Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et de l'Emigration (ANAEM) et par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA).** Ces statistiques reposent sur le nombre de titres de séjours accordés. Elles ne prennent donc pas en compte l'immigration clandestine.
  - **Les chiffres du recensement**. On connaît la variation totale de la population entre deux recensements ainsi que le mouvement naturel. Par différence, on connaît le flux migratoire entre les deux périodes du recensement. On part du principe que les biais sont stables (les biais venant du refus des clandestins à répondre aux enquêtes de l'Insee). **Malgré des incertitudes, les données de l'Insee sont fiables**.

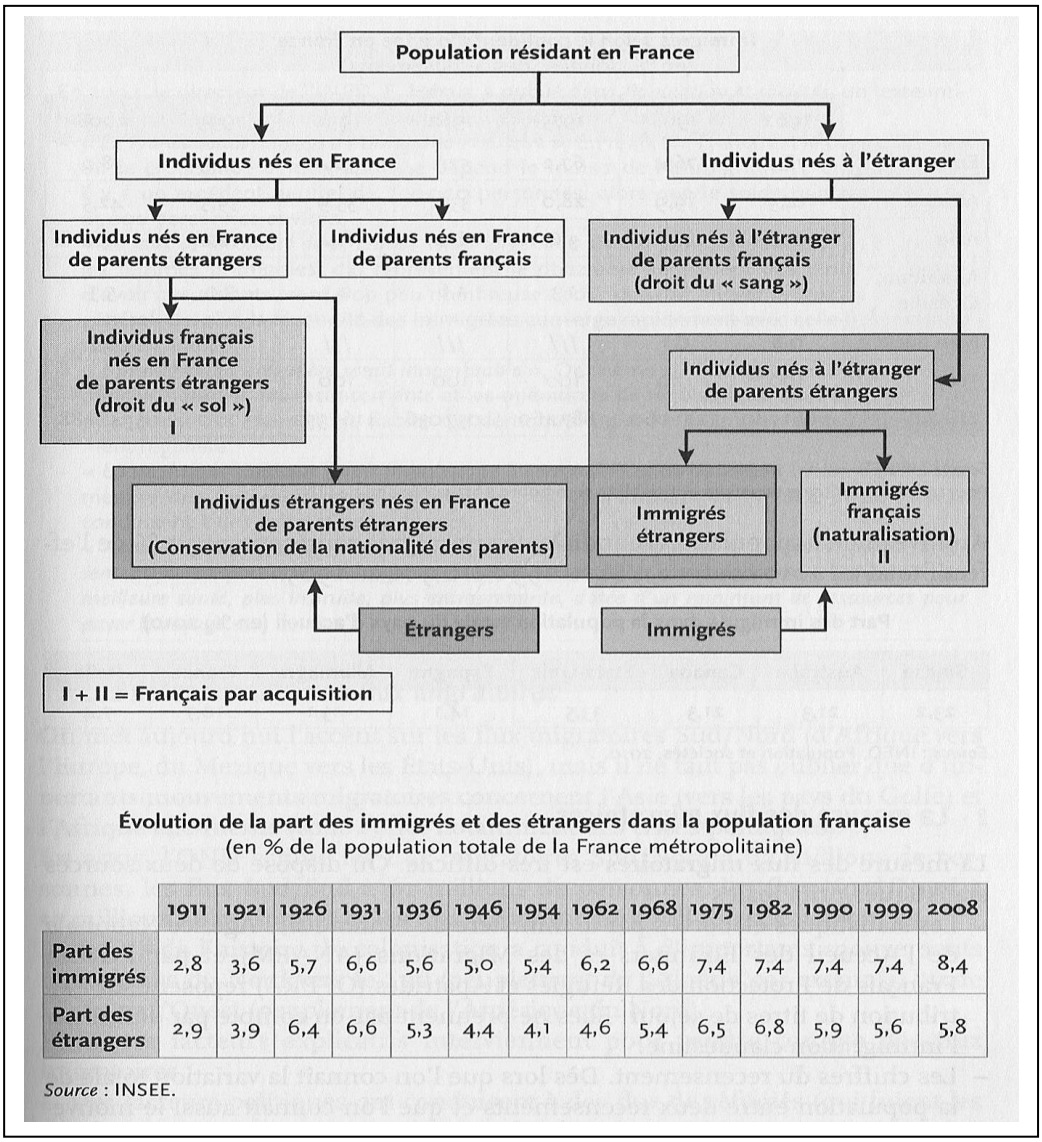

Évolution de la part des immigrés et des étrangers dans la population française
(en % de la population totale de la France métropolitaine)

	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Part des immigrés	2,8	3,6	5,7	6,6	5,6	5,0	5,4	6,2	6,6	7,4	7,4	7,4	7,4	8,4
Part des étrangers	2,9	3,9	6,4	6,6	5,3	4,4	4,1	4,6	5,4	6,5	6,8	5,9	5,6	5,8

Source : INSEE.

- Les déterminantes des flux migratoires.
  - Selon l'ONU, depuis le milieu des années 1970, les migrations internationales ont triplé, relançant un mouvement qui avait été fort au XIXème siècle et au début du XXème siècle : en 1970, 77 millions de personnes résidaient dans un autre pays que celui où elles étaient nées, 214 millions aujourd'hui (3% de la population mondiale) : migrations Sud-Nord (62 millions 28% du total), Sud-Sud (61 millions, 28% du total), Nord-Nord (50 millions, 23% du total) et Nord-Sud (14 millions). Ces migrations sont caractérisées par une logique de plus en plus régionale.

- Facteurs explicatifs :
- ✓ Des facteurs politiques qui conduisent à des flux de réfugiés (guerres ou Etats répressifs fuis) ou à des flux de population organisés par les Etats (ex : peuplement de la Mandchourie par les Japonais entre les deux guerres mondiales)
- ✓ Des facteurs linguistiques (les habitants des anciennes colonies émigrent en priorité vers l'ancienne puissance colonisatrice dont ils connaissent la langue)
- ✓ Des facteurs démographiques : la forte croissance démographique impose l'émigration d'une partie des autochtones (Grande-Bretagne au XIXème siècle) ; le vieillissement et la faible croissance de la population imposent l'appel à l'immigration (cas de l'Europe aujourd'hui).
- ✓ Des facteurs économiques liés au pays de départ. Les pays en plein marasme économique voient leur population la plus jeune, la plus dynamique et la mieux formée chercher ailleurs un avenir meilleur.
- ✓ Des facteurs économiques liés au pays d'arrivée. Les pays riches attirent les flux migratoires en provenance des pays plus pauvres. De ce point de vue, l'inégalité entre les pays développés et les pays en voie de développement joue un rôle important dans les migrations actuelles.

● L'enjeu de la fécondité : fécondité, descendance finale et indicateur synthétique de fécondité, seuil de remplacement des générations.

- La démographie mesure le nombre des naissances vivantes ramené à l'effectif des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) en milieu de période. C'est **le taux de fécondité générale**. Cependant, comme il existe une grande variabilité de la fécondité selon âge à l'intérieur de la tranche d'âge 15-49 ans, on privilégie un autre indicateur, **les taux de fécondité par âge**[1]. Le taux de fécondité par âge est le rapport entre le nombre de naissances vivantes dont la mère a un âge donné et l'effectif des femmes de cet âge en début de période. En additionnant, pour une année donnée, les taux de fécondité par âge, on obtient **un indicateur appelé somme des naissances réduites (= indicateur conjoncturel de fécondité = indice synthétique de fécondité),** exprimé en général sous la forme d'un nombre moyen d'enfants par femme. La somme des naissances réduites mesure le nombre moyen d'enfants que mettraient au monde les femmes d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de sa vie féconde les taux de fécondité par âge de l'année d'observation. **L'indicateur conjoncturel de fécondité** est une mesure transversale. **C'est un indicateur de fécondité du moment**. Il ne prend pas en compte la structure par âge car le mode de calcul revient à considérer qu'il y a une seule femme à chaque âge. La valeur de l'indice synthétique de fécondité est très sensible à l'effet de calendrier. En France, l'indicateur conjoncturel de fécondité était de 2,93 enfants par femme en 1950, de 1,95 en 1980, de 1,88 en 2002 et de 2,01 en 2011. Avec un tel niveau, la France est avec l'Irlande, le pays de l'Europe des 27 où la fécondité est la plus élevée, loin devant la moyenne européenne (1,58 enfants par femme en 2011).
- **Le taux brut de reproduction** indique le nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de femmes qui serait soumise aux conditions de fécondité de l'année d'observation. Il se calcule en multipliant l'indicateur conjoncturel de fécondité par 48,8% (proportion des filles dans le total des naissances). Il s'exprime en général sous la forme d'un nombre de filles pour 100 femmes.
- **La descendance finale d'une génération de femmes** exprime le nombre moyen d'enfants que les femmes d'une génération ont effectivement mis au monde. Il ne peut donc être calculé qu'à la fin de la période de fécondité de cette génération de femmes. La descendance finale n'est pas affectée par l'effet de calendrier car la valeur de l'indicateur n'est pas modifiée par le fait qu'un enfant naisse plus tôt ou plus tard dans la vie féconde de sa mère. En France, la descendance finale à 50 ans des femmes nées en 1935 est de 2,57 enfants ; pour les femmes nées en 1945, elle est de 2,22 et pour celles nées en 1958, de 2,13. Pour les femmes nées dans les années 1979, l'INED estime que leur descendance finale devrait s'établir à 2,05 enfants par femme.

Rq 1 : si le calendrier des naissances ne se modifiait pas, l'indicateur conjoncturel de fécondité et la descendance finale coïncideraient. On constate qu'en France l'âge moyen à la maternité a diminué de 1946 à 1977. C'est ce qui explique que pendant cette période, l'ISF est supérieur à la descendance finale. A partir de cette période, l'âge moyen à la maternité remonte : 26,5 ans en 1977, 29,2 ans en 1997 ; 30,1 ans en 2011.
Rq 2 : on affirme souvent qu'une population dont l'ISF est inférieur à 2,1 enfants par femme n'assure plus son remplacement. Il faut être plus nuancé. **On utilise toujours un ISF à un moment donné pour simuler une projection mais le comportement de fécondité peut varier et déjouer la projection**. Ainsi, la fécondité très basse en France dans les

[1] **http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/videos/animation-mesurer-la-fecondite/**

années 1930 a entraîné des discours très pessimistes…qui de fait n'ont pas pu prendre en compte l'épisode du baby-boom (1946-1964). S'agissant des femmes de la génération 1958 (dont la vie féconde s'est achevée en 2008), leur descendance finale s'établie à 2,13 enfants par femme, alors que l'ISF était à 2,1 durant toute leur vie féconde. Pour les générations de femmes ultérieures, la valeur de la descendance finale dépendra de l'effet de rattrapage : le nombre de naissances en fin de vie féconde compensera-t-il la baisse de la fécondité en début de vie féconde ?

b/ L'enjeu de l'âge : entre outil démographique et débat sociologique

● Pour la démographie, l'âge répond à des définitions clairement établies :

- L'âge se décline selon trois axes : **l'âge exact d'un individu** (nombre d'années, de mois, de jours écoulés depuis sa naissance) ; **l'âge en années révolues** (l'âge atteint au dernier anniversaire. Les individus qui n'ont pas encore fêté leur premier anniversaire ont donc zéro an en années révolues) ; **l'âge atteint dans l'année** (tous les individus nés d'une même année civile, cad tous les individus appartenant à une même génération).
- **Une génération**, **au sens strict, regroupe tous les individus nés la même année**. **Une cohorte** regroupe tous les individus qui ont connu un même évènement au cours d'une même année (ou d'une même période). Les individus qui composent une cohorte ne sont pas tous d'une même génération. On parle de **« génération sociale »** (K.Mannheim)

● **Mais pour la sociologie, l'âge soulève de nombreux débats :** est-il un paramètre pertinent pour rendre compte des phénomènes sociologiques et économiques ?

- L'âge est un fait biologique mais surtout c'est « le produit d'une construction sociale » (R. Rémond).

- **La construction de l'enfance et de la jeunesse** : L'historien Philippe Ariès (1914-1984), montre que la période de l'enfance, jusqu'au XIIème siècle environ, n'existe pas. Dès que l'enfant avait survécu à la période de forte mortalité, il se confondait avec la société des adultes. Pour Ph. Ariès, il faut attendre les humanistes (XVIème siècle) et les philosophes des Lumières (XVII-XVIIIème siècles) pour voir la valorisation de l'enfance, notamment l'idée qu'un enfant n'est pas mûr pour la vie. Cette thèse de Ph. Ariès est nuancée par George Duby (1919-1996). Il montre que la notion de jeunesse existait au Moyen Age mais qu'elle était instrumentalisée à des fins politiques et économiques afin d'écarter les jeunes nobles de la succession (des titres et des terres) au nom de leur irresponsabilité sociale.
- **On assiste à la disparition du mot « vieillard »** : si l'enfance a été l'âge privilégié du XIXème siècle, l'adolescence celui du XXème siècle, Ph. Ariès montre qu'en contrepartie, ces deux siècles ont progressivement effacé l'idée du « vieillard ». On parle « d'homme mûr », de « personnes bien conservée/portante pour leur âge ». Le mot « vieux » est désormais connoté négativement alors que jusqu'au XIXème siècle, le vieillard est respecté. Il est en effet peu présent (faible espérance de vie) et donc il incarne la sagesse, la transmission de la mémoire et du savoir.

- ***L'enjeu de la classe d'âge et de l'appartenance sociale*** *: les classifications par âge reviennent-elles toujours à imposer des limites et à produire un ordre auquel chacun doit se conformer ? (P. Bourdieu)* **L'âge peut être un révélateur des structures sociales**. Dans les sociétés contemporaines, l'âge constitue dans certains cas **un enjeu social**.

- Dans les années 1960, Henri Mendras (1927-2003) montre l'apparition de **deux catégories qui se sont structurées :**
  - ✓ **la jeunesse**, grâce à l'institutionnalisation d'une période de transition entre la sortie de l'école (16-18 ans) et « l'établissement dans la vie » (mariage et emploi stable vers 28 ans). Le concept de « jeunesse » peut définir **un « âge de la vie » caractéristique de la transition à l'âge adulte.** Dans les années 1960, les gens quittaient le statut de « jeune » pour « adulte » vers 24 ans : à cet âge, les hommes avaient quitté leur famille d'origine et étaient « établis », cad embauchés dans un emploi stable et mariés.
  - ✓ **le 3ème âge, en raison de l'allongement de la vie**, de l'institution de la retraite et de la cessation plus précoce de l'activité professionnelle. Par conséquent, **l'âge adulte** n'est plus considéré comme « normal » et « hégémonique », il devient **une simple étape dans le cycle de vie**, entre deux périodes structurellement différentes (jeunesse et 3ème âge).
- **Depuis les années 1970, le calendrier est totalement perturbé** :

✓ Pour la jeunesse : **l'allongement de la scolarité et le prolongement de l'insertion professionnelle** qui marquait une rupture nette entre l'adolescence et l'âge adulte. **L'ajustement entre l'ambition personnelle et la position sociale prend désormais plusieurs années**. La jeunesse apparaît donc aujourd'hui de plus en plus comme une période pendant laquelle les individus doivent **acquérir une position sociale**. Cette période intermédiaire, vécue différemment selon les milieux sociaux, s'étire désormais **en moyenne entre 16 et 28 ans**. Elle est marquée par **l'instabilité** et surtout le secours de la **protection sociale et l'aide parentale**.

- Pour la vieillesse : si pour H. Mendras, la question du vieillissement n'est pas un problème social en soi, **il faut aujourd'hui distinguer l'espérance de vie sans invalidité (EVSI)** qui est aujourd'hui **de l'ordre de 78 ans** (France) **et l'âge de la dépendance**. L'âge de vie sans invalidité repose sur un mode de calcul expérimental : les personnes retraitées sont contactées pour savoir si elles n'ont pas eu besoin d'aide dans les 6 derniers mois pour assurer les tâches quotidiennes de vie. **Ces retraités sans invalidité jouent un rôle actif** dans l'économie marchande et l'économie sociale. **La retraite, notion qui associe une mesure sociale et un âge, fait que l'âge devient un élément d'institutionnalisation des rapports sociaux et de convoitise économique à travers la « silver economy »** *(voir ci-dessous, C).* **En revanche, l'âge de la dépendance pose le problème de la prise en charge financière** et de l'accompagnement humain (voir ci-dessous, C/).

● **L'âge peut également déterminer une certaine position dans le cycle de vie**, même s'il est spécifique à une société donnée, à un temps donné. Cet âge à travers le cycle de vie a un impact sur la réalité économique. **C'est la théorie du cycle de vie de F.Modigliani et A. Brumberg**, élaborée au début des années 1950 : on considère qu'un agent consomme l'intégralité de son revenu au cours de sa vie. Quatre périodes sont distinguées :
- 1ère période = épargne négative = l'agent emprunte pour acquérir logement et biens durables
- 2ème période = l'agent épargne, rembourse ses dettes, car sa consommation progresse moins que son revenu
- 3ème période = le revenu ne progresse plus mais les charges sont plus faibles encore (enfants élevés) et le ménage peut placer son épargne
- 4ème période = dans sa vieillesse, l'agent utilise l'épargne accumulée pour satisfaire une consommation devenue supérieure à des revenus en déclin. Il y a alors désépargne et tendance à la disparition du patrimoine.

→ Aujourd'hui, le cycle de vie de Modigliani a perdu fortement de sa pertinence car de nombreux retraités continuent à épargner lors de la 4ème période.

B/ L'étude de la croissance démographique avec deux outils majeurs : la transition démographique et la pyramide des âges.

1/ La transition démographique : le premier modèle démographique proposé pour étudier l'évolution de la population mondiale, adaptable à chaque Etat.

***a/ Le schéma de la transition démographique*[2]**

● Depuis la fin du XVIIIème siècle, la population mondiale a connu une très forte accélération de sa croissance. L'effectif total a été multiplié par 7 depuis 1800. De nombreux scientifiques se sont interrogés. En 1934, Adolphe Landry est le premier à proposer un modèle d'explication en proposant le concept de « régime démographique ». Il est complété par deux chercheurs américains, Frank W. Notestein et Kingsley dans les années 1940 avec le concept de « transition démographique ». C'est une lecture du passé mais aussi un modèle qui permet la prévision. La transition démographique est le passage d'un régime ancien (ou « régime primitif ») à un régime moderne (ou « régime contemporain »).

● **La succession de trois régimes** *:*

- Avant la « transition » = « régime démographique traditionnel » :
  - une natalité élevée et stable, fondée sur une fécondité ne connaissant pas de limitation volontaire des naissances et s'approchant donc du maximum physiologique.
  - Une mortalité qui était aussi de haut niveau mais qui connaissait des variations brutales dues aux guerres, aux épidémies, aux mauvaises récoltes et aux famines.
  - Les estimations les plus sûres fixent ces taux entre 40 et 45 pour mille, le taux de natalité se situant légèrement au-dessus du taux de mortalité : il en résulte, pendant des siècles, un faible et lent accroissement de la population.

- Les deux phases classiques de la « transition démographique » ou « régime intermédiaire »

- La première phase : elle est caractérisée par une baisse de la mortalité alors que la natalité reste élevée. Cela se traduit par une forte croissance de la population. C'est en Europe occidentale que la révolution démographique est d'abord apparue. Cette précocité s'explique surtout pour des raisons liées à l'amélioration de l'alimentation (qui limite les famines et les épidémies liées) et de l'hygiène, la mortalité a commencé à baisser dans la deuxième moitié du XVIIIè. La natalité s'est maintenue élevée jusqu'à la fin du XIXème siècle (5 à 6 enfants par femme). Cette transition démographique se traduit par une très forte augmentation de la population : celle de l'Europe a plus que doublé entre 1800 et 1900, passant de 187 à 401 millions d'habitants

[2] https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/videos/transition-demographique/

- La deuxième phase : la baisse de la mortalité se poursuit et la natalité commence à fléchir. Cette deuxième phase marque le passage d'un régime de forte croissance de la population à une régime de croissance modérée de la population avec des taux 4 fois inférieurs à ceux du régime « primitif ».

- La phase postérieure à la « transition démographique : « un régime démographique moderne » = Les pays qui ont terminé le cycle démographique sont caractérisés par une nouvelle chute de leur fécondité très en deçà du taux qui permettrait le renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). Sont concernés des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, trois pays dont le taux se situe autour de 1,4. La France échappe à cette « seconde transition démographique » (Van de Kaa) qui marque depuis une quinzaine d'années la plupart de nos principaux voisins.

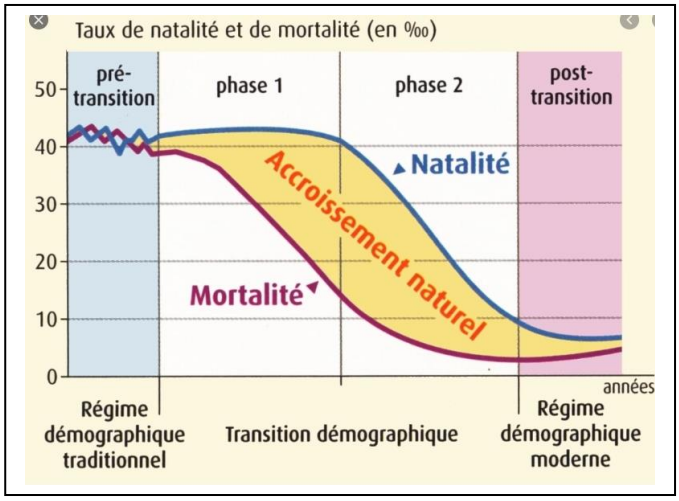

b/ Les mécanismes en jeu dans la « transition démographique » : sera-t-elle plus ou moins forte ?

· L'intensité de la « transition démographique » sera d'autant plus explosive que face à une forte diminution de la mortalité, la natalité reste pendant longtemps élevée. C'est ce qui se passe dans certains pays qui la connaissent tardivement : les progrès médicaux (campagnes de vaccinations en particulier) ont fait chuter la mortalité alors que le développement économiquement et social insuffisant se traduit par des comportements très traditionnels vis à vis des naissances. Ce décalage entre mortalité et natalité va introduire des types de transitions très différents entre les pays du monde : certains ont terminé le processus, d'autres voient leur démographie exploser.

· Le « multiplicateur transitionnel de population » = **il mesure l'augmentation de la population réalisée au cours de la transition.** Si l'on fait démarrer la transition au milieu du XIXe siècle, alors le multiplicateur devrait, à l'échelle du monde, s'établir autour de huit. D'après les perspectives à long terme des Nations Unies et de la Banque mondiale, la population du monde devrait, à l'issue du processus de transition, plafonner autour de 8 à 10 milliards, alors qu'elle n'était que de l'ordre de 1,2 milliard vers 1850.

- En France, le multiplicateur n'est que de 2 car la transition a été rapide. Deux périodes seulement ont permis une véritable croissance démographique : le second empire et le baby boom (1946-1970). Au Kenya au contraire, le multiplicateur est de 15 (de 1975 à 1990, la croissance de la population a été de 4% par an en moyenne).

- Au niveau mondial, si la population mondiale continue d'augmenter de façon régulière, cette augmentation est de moins en moins forte car de nombreux pays ont atteint la phase 2 de leur transition : + 47 millions de personnes en plus par an en 1950, +73 vers 1970, + 84 à la fin des années 80, 78 millions en 2001. Le rythme d'accroissement de la population mondiale décroît donc : 0,5 à 0,8% de 1900 à 1950, doublant entre 1950 et 1960 (1,7%) et atteignant un maximum entre 1960 et 1970 (2,02%). Depuis, il est revenu à son taux d'après-guerre (1,2% entre 2000 et 2005).

· Aux côtés du multiplicateur transitionnel, les démographes étudient « *le multiplicateur d'âge* » : la transition démographique s'accompagne d'une transformation de la pyramide des âges : celle-ci tend à basculer autour de sa partie centrale et sa silhouette peut même en cas de maintien d'une très faible fécondité et d'allongement important de la durée de vie - prendre l'allure d'un triangle inversé (c'est-à-dire reposant sur une pointe). Le vieillissement revêtira un caractère plus ou moins puissant selon les caractéristiques de la transition démographique. Le tableau suivant donne les ordres de grandeur possibles du multiplicateur transitionnel pour la population totale et pour les groupes d'âges « 0-14 ans » et « 65 ans ou plus » dans certains cas de figures contrastés (France, Inde, Mexique, Kenya)

Lecture du tableau ci-dessous : le nombre de personnes âgées pourrait, à l'issue du processus de transition, être multiplié par 100 au Mexique et par 200 au Kenya. On mesure ici l'incidence de la multiplication de deux effets : celle de l'augmentation de la taille de la population (effet d'échelle), celle de la variation de la répartition par âges (effet de structure). À l'horizon 2100, à l'échelle du monde, le renversement de la pyramide des âges pourrait être tel que l'effectif des personnes très âgées (80 ans ou plus) pourrait dépasser celui des jeunes de moins de 20 ans.

Le multiplicateur transitionnel

	France	Inde	Mexique	Kenya
Population totale	2	5	10	20
« jeunes » (moins de 15 ans)	1,5	2,5	7	10
« Vieux » (+ de 65 ans)	10	40	100	200

Source : Jean Claude Chesnais *La démographie* Que sais-je ? Ed 2005 P. 59

· La « transition démographique et « *la transition migratoire* » : la transition démographique ne comporte pas seulement un changement des régimes de fécondité et de mortalité. Elle entraîne une transformation parallèle du régime migratoire car la migration va jouer le rôle de soupape. Lorsque l'Europe a connu au siècle dernier un fort excédent de population, cela a entraîné d'importants mouvements d'émigration. Au contraire lorsque la croissance de la population ralentit, les pays font appel à l'immigration (après la seconde guerre mondiale en France). Le type d'attitude vis à vis des migrations dépend des cultures nationales : la France rurale du XIXème ou le Japon traditionnel ont préféré la limitation des naissances au départ vers les nouveaux mondes, contrairement à des pays comme la GB ou le Portugal beaucoup plus tournés vers le monde.

c/ Comment expliquer la transition démographique ? Quels sont les déterminantes de la baisse de la mortalité et de la natalité ?

● <u>Les explications de la baisse de la mortalité</u> : de 40 pour mille (1780) à moins de 10 pour mille (1970)

- **L'importance d'un ordre étatique stable** : le recul des grands fléaux millénaires (famines, épidémies, guerres et massacres) n'a été possible qu'à la suite d'un ordre politique permettant de surmonter les conflits internes aux pays et de limiter les conséquences attachées aux grandes catastrophes. Ce sont les Etats qui sont seuls en mesure de mettre en place des politiques de quarantaine, de vaccinations, des réseaux d'eau ou de ramassage des ordures. La mise en œuvre des « *techniques antimortelles de masse* » (Alfred Sauvy), comme l'adduction d'eau potable, l'hygiène publique, la vaccination, la généralisation des antiseptiques etc, est essentielle pour expliquer la baisse de la mortalité.
- **Les progrès de la médecine, particulièrement dans le domaine des vaccins** : Après l'extension de la vaccination contre la variole (début du XIXè siècle), la révolution pasteurienne a marqué la première discontinuité majeure dans l'évolution des courbes de mortalité : c'est l'époque des premières campagnes de vaccination de masse (fin du XIXe siècle). La seconde discontinuité apparaît avec la diffusion, dans la sphère occidentale et au-delà, de la pénicilline et des antibiotiques (période 1935-1960).
- **L'amélioration de la nutrition et l'élévation du niveau d'instruction**. La malnutrition, et notamment la carence en protéines, affaiblit la production d'anticorps ; la sous-alimentation, quant à elle, diminue la capacité de résistance de l'organisme aux maladies infectieuses. Les progrès de l'alimentation sont donc considérés comme un facteur fondamental. L'élévation du niveau général d'instruction de la population va être importante pour qu'une population s'occupe de sa santé (connaissance de l'hygiène et des techniques médicales, modification des conditions de vie et de travail) mais aussi pour qu'elle contrôle mieux sa fécondité.

- Conséquences :

- Dans le régime traditionnel, on a une mortalité d'environ 35 à 40 pour mille. En France au milieu du XVIIIème siècle, l'espérance de vie est d'environ 25 ans : à l'âge de 1 an, 30% des nouveaux nés sont décédés et moins de la moitié de ceux qui ne sont pas morts atteindra l'âge adulte. Sur 100 naissances vivantes seulement 20 individus atteignent l'âge de 60 ans.
- Dans le régime moderne, « *le risque de mourir avant l'âge de 20 ans est aujourd'hui minime : à peine 1,2 % pour les garçons et 0,8 % pour les filles. Finalement, l'immense majorité des individus parvient aux âges de la retraite. On dit que la courbe de survie s'est rectangularisée ; au lieu de frapper essentiellement des enfants et des jeunes, la mort est désormais un phénomène du grand âge, voire du très grand âge. A l'âge de 60 ans, l'espérance de vie - que l'on peut désormais assimiler à l'espérance de retraite avoisine vingt ans pour les hommes et vingt-cinq ans pour les femmes. La*

durée de la retraite devient aussi longue que la période de formation. » (Jean ***Claude Chesnais*** *La démographie* Que sais-je ? Ed 2005 P. 65)

● Les explications de la baisse de la natalité

- **La maîtrise de la fécondité par la contraception** :

○ La fécondité biologique maximale est de 17 enfants par femme, mais même en période pré-transitionnelle, elle n'a jamais dépassé 7 enfants. De tout temps, dans un souci de faire correspondre croissance des personnes et des ressources, les populations ont contrôlé, ou essayé de le faire, les naissances. Le mariage tardif et l'abstinence étaient souvent privilégiés. En Europe de l'Ouest lorsque la limitation des mariages atteint son maximum historique (XIXè), la moitié des femmes d'âge fécond était socialement exclue du mariage.

○ D'une façon générale, la réduction de la fécondité est précédée par une limitation des mariages : recul de la nuptialité (souvent par retardement des unions) puis limitation de la fécondité des mariages. La révolution contraceptive liée à l'invention de la pilule en 1956 (mais aussi en France la loi Neuwirth de 1967 autorisant la contraception) va donner un nouvel élan à un phénomène qui avait débuté bien avant.

- La nouvelle place de la femme et des enfants dans la famille et la société.

○ La nouvelle place qu'occupe l'enfant dans la famille et la société est déterminante : en se scolarisant, l'enfant devient un être à part qui n'a plus pour fonction essentielle d'aider ses parents et de prendre leur succession. Non seulement il n'est plus considéré comme un bras supplémentaire pour aider la famille, mais sa scolarité représente un coût. Il est donc raisonnable de réduire le nombre d'enfants par famille.

○ Ce modèle est d'autant mieux admis que la femme elle-même a un rôle plus autonome au sein de la famille. Son activité professionnelle, souvent indispensable au niveau de vie du ménage, risque d'être gênée par un nombre trop important d'enfants. Son niveau d'instruction entre aussi en jeu.

- ***Débat théorique à propos de la baisse de la fécondité***

○ *L'approche classique de la fécondité* : elle institue **une relation inverse entre l'industrialisation et la fécondité[3]**, cad que la révolution industrielle améliore le niveau de vie et développe une aspiration générale vers plus de mieux être qui, à son tour, favorise la limitation de la fécondité. ***S.E. Beaver*** synthétise cette approche en 1975 : **le passage d'une économie rurale à une économie industrielle et urbaine va modifier les institutions, en les faisant sortir de la famille (voir schéma ci-dessous)**. Cela va se traduire par des changements de comportement en matière de procréation à travers les éléments suivants :

✓ Les facteurs sociaux : relâchement de la division sexuelle des rôles qui pesait sur la femme, évolution du système familial, modification de la valeur affective et sociale des enfants ;

✓ Les facteurs économiques : diminution de l'importance du travail des enfants, coût croissant des enfants qui entrent en compétition avec les biens de consommation et poids économique du travail des femmes en dehors du foyer

✓ Les facteurs psychologiques : diminution du fatalisme, croissance du matérialisme, de la rationalité et de la laïcisation.

→ Tous ces facteurs sont intermédiaires entre le "développement socio-économique" (considéré comme variable indépendante) et la "taille désirée ou idéale de la famille". Cette dernière est aussi influencée par **le niveau de mortalité qui prévaut dans la société**. **La théorie a une valeur prédictive selon laquelle le développement socio-économique conduit à une baisse de la natalité, qui se produira après une baisse majeure de la mortalité (la meilleure contraception est donc le développement !)**

○ *Les limites de l'approche « classique ».* Une première limite est d'ordre historique : ce ne sont pas les pays les plus développés (la Grande Bretagne ou les Pays Bas) qui ont vu leur fécondité régresser en premier, mais la France, pays beaucoup plus rural, plus pauvre. Cependant les critiques théoriques de l'approche classique vont insister sur des causes passant par **la logique individuelle**.

✓ **Il existe des conditions au démarrage de la baisse[4]** : la fécondité doit être **le fruit d'un choix raisonné** : les parents doivent considérer comme acceptable le mode de pensée et de comportement selon lequel l'on doit peser les avantages et les inconvénients avant de décider d'avoir un enfant ; réduire la fécondité doit **être avantageux au niveau individuel** compte tenu des conditions sociales et économiques ; **les techniques efficaces de contrôle de naissance** doivent être disponibles.

[3] Théorie initiée par A. Landry (1934) et F. Notestein (1945).

[4] A.J. Coale (1974)

✓ Des études anthropologiques menées dans certains pays du tiers-monde montrent comme préalable à une baisse durable de la fécondité **l'inversion de la direction du flux des richesses et des biens entre les générations qui doivent désormais aller des parents vers les enfants[5].** Dans les pays du Sud, cette inversion serait provoquée par l'« occidentalisation » ou le « *programme caché* » de « *la scolarisation à grande échelle* ».

→ Le débat n'est pas clos et certains auteurs voient l'origine du déclin de la fécondité en Europe dans la révolution culturelle et politique (qui est d'ailleurs à l'origine de la révolution industrielle). L'affaiblissement de l'Eglise, la laïcisation, l'émergence des doctrines matérialistes et socialistes, etc. sont autant de facteurs qui ont favorisé la modification des schémas de nuptialité. Le déclin de la fécondité apparaît alors comme une « partie d'un large processus d'émancipation sociale » ou une partie du changement social ou encore ce que Louis Roussel (1987) appelle la « désinstitutionalisation ».

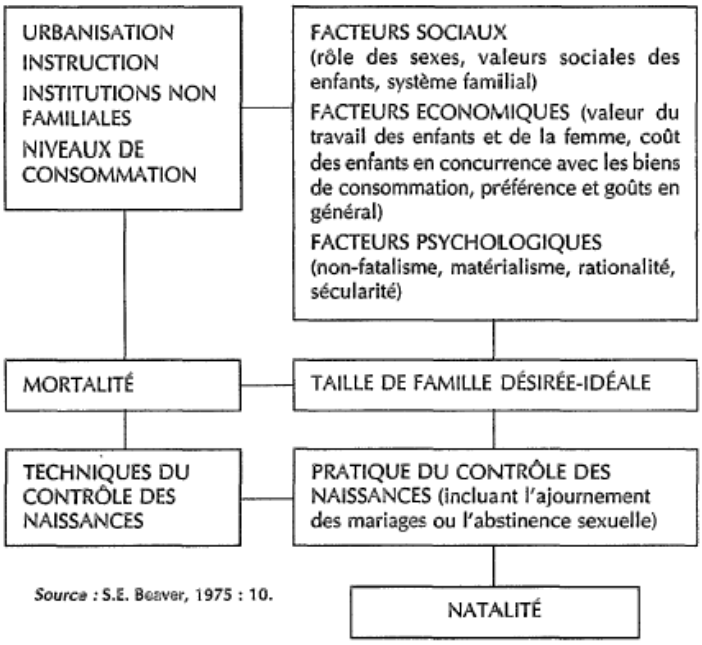

Source : S.E. Beaver, 1975 : 10.

2/ La pyramide des âges pour rendre compte de la modification de la structure par âge d'une population.

a/ Principes de construction et de lecture d'une pyramide des âges[6]

· La pyramide des âges décrit **la répartition par âge d'une population à un moment donné du temps** (le 1er janvier de l'année ou le jour du recensement). On porte en abscisse les effectifs (= les proportions) et en ordonnée les âges (ou les tranches d'âges). L'usage est de distinguer les hommes à gauche et les femmes à droite. Tout en décrivant l'état d'une population à un moment donné, **la pyramide des âges porte trace de l'évolution d'une population à travers le temps**, **des variations de ses caractéristiques démographiques** (fécondité, mortalité, migrations extérieures) et **des accidents historiques** qui l'ont marquée.

*b/ Le constat du **vieillissement dans toutes les sociétés des PDEM** et déjà quelques sociétés émergentes : des conséquences inquiétantes, véritables défis pour l'avenir*.

La pyramide des âges en France en 2022 (voir schéma ci-dessous)

● Le vieillissement est une modification par âge de la population. Il se traduit par la hausse de la part des plus de 60 -65 ans dans la population totale (vieillissement par le haut) et par la baisse de la part des moins de 20 ans (vieillissement par le bas). C'est une des grandes conséquences de la fin de la transition démographique. La pyramide des âges se transforme : elle devient un cylindre puis évoluera à terme vers une pyramide inversée.

● Les mouvements en démographie sont lents mais inéluctables. Les trajectoires prises sont difficilement corrigibles. Ainsi, en France, la part des plus de 65 ans n'a cessé d'augmenter depuis le XVIIIème siècle. A la veille de la Révolution française, ils représentent 5,8% de la population ; 6,3% (1820) ; 8,2% (1900) ; 11 % (1946). Si le baby-boom a provisoirement rajeuni la population, la tendance a repris et les plus de 65 ans comptent aujourd'hui pour 19% de la population française (2020). Le baby-boom ne remet pas fondamentalement en cause le vieillissement sur le temps long.

[5] ***Caldwell*** (1979)

[6] https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/videos/animation-pyramide-des-ages/
Pyramide des âges - Structure de la population - France - Les chiffres - Ined - Institut national d'études démographiques

De 1946 à 1974 (apogée en 1964), il a permis d'augmenter la part des moins de 25 ans puis, lorsqu'il a cessé, il a fait diminué celle des 25-60 ans, diminuant ainsi la charge des jeunes générations. Le ration actifs/inactifs est alors devenu très favorable, retardant la prise de conscience des difficultés qui s'annonçaient avec le « papy-boom », cad lorsque les baby-boomers atteindront à l'âge de la retraite (gonflement de la part des 65 ans). Les charges financières sur les actifs s'accroissent et les retraites sont d'autant plus difficiles à financer qu'elles ont été améliorées lorsque le ratio était favorable.

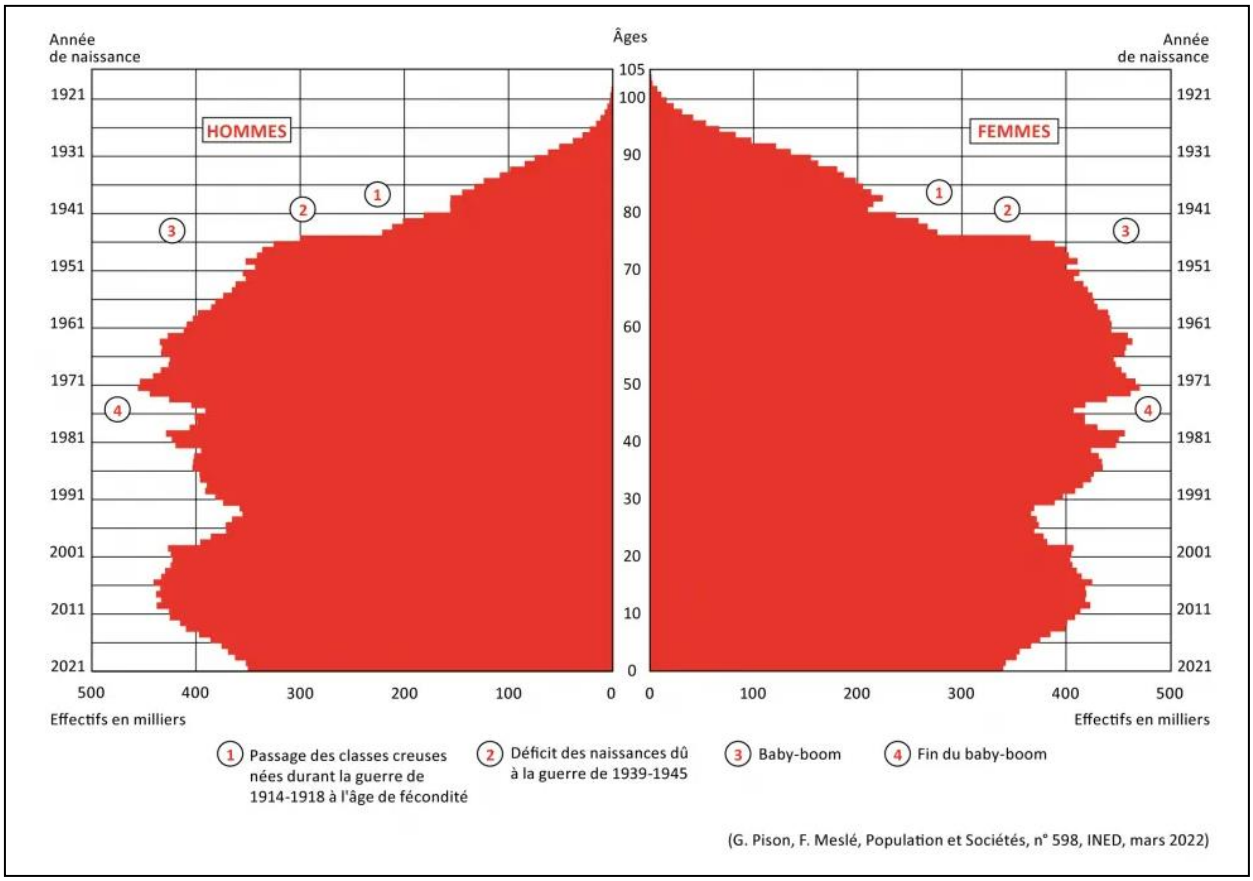

C/ Les enjeux démographiques : au cœur des réflexions sur l'avenir.

1/ L'expansion trop rapide de la population est-elle un danger pour l'avenir des sociétés ? L'enjeu du malthusianisme depuis le XIXème siècle

a/ Le modèle de Malthus, une vision alarmiste

● **Le malthusianisme : une position antinataliste. Thomas Malthus (1766-1834)** est un pasteur anglican vivant au moment de la transition démographique de l'Angleterre. Il lui semble que la rapide croissance de la population s'accompagne d'un appauvrissement général du pays en raison des sommes versées par la Couronne aux plus pauvres dans le cadre des « poor laws » toujours plus importantes. Il rédige alors Essaie sur le principe de population en 1798 dans lequel il affirme que le pouvoir multiplicateur des hommes est beaucoup plus grand que la capacité de la terre à augmenter la quantité de subsistances. Sans contraintes, la population double tous les 25 ans (croissance géométrique). Mais la production alimentaire connaît une progression arithmétique (donc plus lente). Au cœur de ce raisonnement, on retrouve la loi des rendements décroissants, commune à l'ensemble des classiques : le rendement de la terre diminue au fur et à mesure qu'augmente le nombre des agriculteurs qui l'exploitent. A terme, la disponibilité en ressources alimentaires provoquera une disette puis une famine générale. Il faut donc « ne pas mettre au monde des enfants si l'on n'est pas en état de les nourrir ». Ceux qui n'ont pas les moyens financiers suffisants doivent donc s'abstenir de fonder une famille. Les seules solutions possibles pour Thomas Malthus est la « contrainte morale », cad l'abstinence sexuelle et la suppression des aides aux plus pauvres puisqu'elles les encouragent à se reproduire (les aides étant attribuées sur le prix du pain et le nombre de personnes par foyer).

● **La contestation du modèle**

- ***Les erreurs de Malthus*** : erreurs sur les causes de la croissance démographique : la croissance dépend d'abord de la baisse de la mortalité et non de la hausse de la natalité ; erreurs sur l'évolution des ressources (loi des rendements décroissants non vérifiée car négligence du PT notamment dans l'agriculture) ; erreurs sur le rythme de la croissance

démographique : aucune progression géométrique mais selon rythme logistique : accélération, ralentissement, stabilisation puis décroissance.

- *La peur du déclin politique et économique* : jusqu'en 1945, l'anti-malthusianisme domine chez les hommes politiques. La faiblesse démographique fait redouter une fragilisation militaire car une population nombreuse est la condition nécessaire pour des armées puissantes mais aussi un ralentissement de la croissance avec un manque de main d'œuvre dans une croissance de plus en plus intensive (PT multiplicateur d'emplois).

- Pour Ester Boserup[7], la pression démographique pousse à l'innovation. C'est la thèse de **la pression créatrice**. On est donc à l'opposé des thèses malthusiennes. Ce n'est pas la population qui s'ajuste aux disponibilités en ressources mais l'inverse, en passant à une agriculture intensive.

b/ Après 1945, le néomalthusianisme se réaffirme et montre que les thèses de Malthus ne peuvent pas être complètement écartées.

● **Des liens complexes entre démographie et croissance**

- Alfred Sauvy propose une lecture nuancée des thèses malthusiennes à travers le concept d' «optimum de population » : dans les pays développés, un manque de population peut être préjudiciable à la croissance (en France dans l'entre-deux-guerres) mais une croissance démographique très forte dans les PED peut être pénalisante pour une croissance en raison du prélèvement d'importants points de PIB pour assurer les investissements démographiques (santé, éducation) qui hypothèquent les investissements pour la modernisation des infrastructures productives (entreprises, transports, administrations).

- Le néomalthusianisme devient dominant après 1945 dans les grandes institutions internationales (BIRD, FMI, BM, ONU) ainsi qu'auprès de l'écrasante majorité des gouvernements, notamment du « Tiers-Monde » qui voient en l'explosion de leur croissance démographique un frein à leur développement souhaité. On assiste à l'instauration de politiques de contrôle des naissances. La contrainte morale prônée par Malthus est jugée insuffisante. On diffuse les nouvelles méthodes de contraception, on crée le planning familial, voire on légalise l'avortement. Dans les PED, certains Etats adoptent des mesures très autoritaires : politique de l'enfant unique au Japon (1958) puis en Chine (fin des années 1970-2016) avec de lourdes amendes pour les contrevenants voire campagnes de stérilisation forcées (Inde, Pérou dans les années 1970). Le problème des politiques antinatalistes aussi sévères est l'accélération du vieillissement démographique de la population (voir ci-dessous). Il faut attendre les années 1990 (conférence du Caire sur la population, 1994) pour que la régulation de la fécondité passe par la promotion du statut de la femme (en somme, la meilleure contraception est le développement où les femmes jouent une place active dans la société, notamment sur le marché du travail grâce à un niveau d'éducation de plus en plus soutenu).

● **Attention, de tout temps, les gouvernements se sont efforcés de conduire des politiques démographiques, à la hausse ou à la baisse, en fonction des époques**. L'exemple de la France : en France, le comportement malthusien très précoce en France avant même l'essor du développement, a suscité de vives craintes, après la défaite de 1870 contre les Allemands et surtout après la Première Guerre Mondiale, en raison des pertes démographiques et des classes creuses. Entre 1919 et 1939, les gouvernements adoptent des politiques natalistes (loi de 1920 réprimant la contraception + Code de la Famille en 1939). Cette logique est reprise après 1945 avec l'adoption d'une politique familiale dont l'objectif est de limiter le coût de l'enfant pour les familles : allocations familiales, allocations logement, prime au troisième enfant. On maintient la valorisation de l'image de la femme-mère en conservant la « fête des mères » instaurée par le régime de Vichy. L'ensemble de ces mesures accompagnent le baby-boom dont l'ampleur a été inégalé en France. Cette compensation de la charge des enfants est l'un des fondements de la politique familiale française depuis 1939 et est légitimée par le gain pour la collectivité de ces enfants.

2/ L'enjeu du vieillissement des sociétés occidentales : des perspectives inquiétantes

a/ Des sociétés moins dynamiques ?

● Le sens commun affirme qu'une population âgée est moins dynamique qu'une population jeune. Le risque démographique premier est que l'âge moyen élevé d'une population ne nuise à ses capacités de se renouveler : plus la population est âgée, moins une reprise de la natalité est probable, malgré toutes les politiques natalistes possibles. En Europe, le vieillissement de la population devrait s'accélérer d'ici à 2060 où les plus de 65 ans représenteront 30% de la population. La population en âge de travailler (15 à 65 ans) devrait baisser. Le cas le plus dramatique concerne l'Allemagne où la baisse pourrait atteindre 29%.

[7] Ester Boserup, Evolution agraire et pression démographique, 1965. Elle étudie les agricultures africaines et démontre que l'augmentation des populations les pousse à l'innovation agricole.

● Les populations âgées sans invalidité représentent une dynamique de demande source d'innovation et de création d'emplois (la « Silver Economy »). Mais d'autres points sont plus négatifs. Si l'on retient le cycle de vie de Modigliani, les personnes âgées n'ont pas le même comportement économique que les plus jeunes. Elles sont plutôt dans une logique de rente que dans une logique d'investissement. Le rapport de force en politique sera également favorable aux personnes âgées marquées par un plus fort conservatisme et donc des valeurs peu propices à la prise de risques, donc aux investissements. Par conséquent, les perspectives de développement des marchés européens sont limitées par l'atonie de la démographie. La croissance potentielle de l'UE devrait reculer, passant de 2,4% en 2020 à 1,3% entre 2031 et 2040. L'Europe devra également supporter environ 4,5% de PIB supplémentaires liées au vieillissement. L'offre de travail baissera, rendant nécessaire un recours à l'immigration préconisé par la Commission de Bruxelles.

b/ La hausse des dépenses de santé et des retraites

● Le vieillissement fait émerger la question spécifique de la dépendance, cad lorsque les agents souffrent d'une incapacité sévère. En France, en 2018, 26% des 65 ans sont concernés. Cette tendance doit s'accentuer car les projections estiment que 30% de la population aura atteint ou dépassé 65 ans d'ici 2050. Il faut donc anticiper les conséquences de ce vieillissement, notamment sur le plan financier (hausse de plus de 10 milliards d'euros par an d'ici 2040).

● La question du financement des retraites est donc au cœur des interrogations. En France, un système de retraite par répartition reposant sur le principe de la solidarité intergénérationnelle a été instauré en 1945. Sauf que le ration Actifs/Inactifs se dégrade malgré une amélioration qui avait été apporté par l'arrivée sur le marché du travail des baby-boomers. La situation des retraites en France apparaît intenable sur le long terme : les Français entrent de plus en plus tard sur le marché du travail alors qu'ils en sortent de plus en plus tôt (voir schéma ci-dessous). Actuellement, les politiques publiques favorisent l'accumulation des actifs, privilégiant les moins risqués (obligations d'état). Ces actifs sont ensuite consommés en développant le soutien aux générations âgées. Cela rejoint la théorie du cycle de vie de Modigliani selon laquelle les individus et les ménages gèrent leur épargne (ou leurs dettes) sur l'ensemble de leur vie.

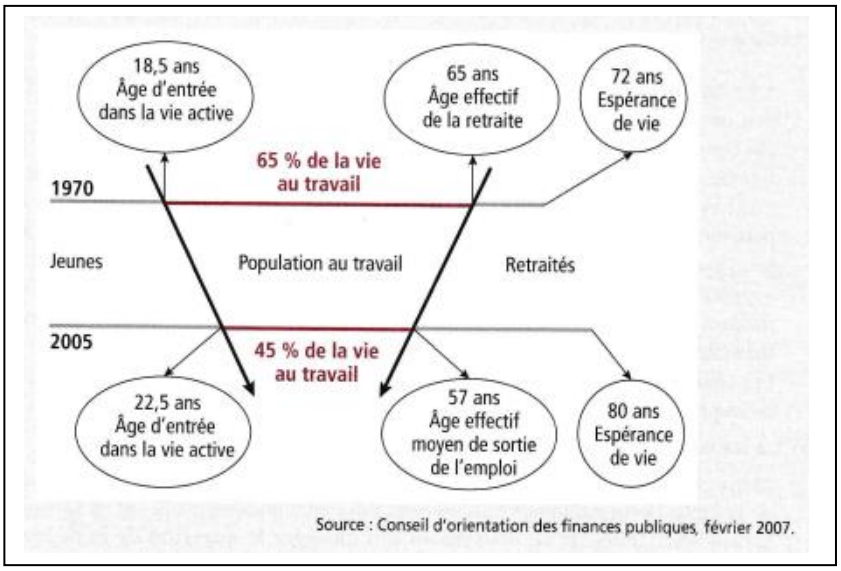

c/ Des conséquences à nuancer : vers une nouvelle organisation de la société

● Le vieillissement est à l'origine du développement de la « Silver Economy ». Elle est fondée sur trois piliers : **le maintien à domicile** ce qui provoque la montée en puissance des services à la personne et stimule le secteur du bâtiment en imposant des réaménagements des logements ; **la santé** : nécessité de créer des milliers de places en résidences séniors ou en EHPHAD (Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes) ; une **nouvelle offre de services** destinés plus spécifiquement au 3ème âge avec des marchés culturels spécifiques (voyages organisés, structures sportives adaptées) mais aussi formations professionnelles spécifiques aux séniors qui souhaitent continuer à travailler.

● Ce poids nouveau des + 60 ans pousse à une nouvelle organisation de la société pour que les jeunes, moins nombreux puissent faire valoir leurs intérêts et leurs points de vue. Ce vieillissement de l'Occident interroge en termes de solidarités par rapport au dynamisme des pays d'Afrique (zone subsaharienne surtout), jeunes et encore peu développés : la question migratoire n'a jamais été une question sociétale facile mais l'Europe et l'Amérique du Nord y sont aujourd'hui confrontées dans une nouvelle acuité. Relancer leur natalité semble difficile au regard des comportements démographiques sur le temps long. Mieux vaut donc travailler sur les remèdes (comment s'adapter au vieillissement) qu'essayer de remédier aux « causes » de ce vieillissement contre lesquelles il est difficile d'agir.